

présent comme des beautés, attendu qu'elles favorisent les phénomènes de la respiration. C'est qu'en effet le bon air est plus une, et les signes qui la constituent varient avec la destination des animaux. L'argonne doit encore avoir égard aux conventions économiques, c'est-à-dire aux ressources dont il dispose et aux dons qu'elles lui fournissent. Il doit prendre en considération la fertilité de ses terres, la qualité et la quantité de ses fourrages, le climat et la localité qu'il habite, le prix ordinaire de la main-d'œuvre et la facilité de se procurer des travailleurs. L'éleveur doit s'attacher à créer une race dont les produits correspondent à des besoins généraux et trouvent une vente facile. Les éleveurs doivent aussi distinguer les débouchés qui sont suscités par des besoins réels, des demandes occasionnelles par des nécessités passagères; car le propriétaire qui compte sur les produits d'animaux qui ne sont pas d'une utilité générale et qui ne restent souvent embarrassés de ses produits.

Nous renvoyons, pour l'élevage des divers animaux domestiques, à l'article spécial que le *Grand Dictionnaire* consacre à chacun d'eux.

**ÉLEVANCE** s. f. (é-le-van-se). Forme ancienne du mot ÉLEVATION.

**ÉLEVATEUR** (é-le-van), part. prés. du V. *Élever* : Le cheval semble vouloir se mettre en mouvement de son état de quadrupède en ÉLEVANT sa tête. (Buff.)

Le plus beau poul du voisinage, Maître et seigneur de ce canton, Élevait la tête et le ton, Vient interrompre son ramage. FLOREN.

**ÉLEVATEUR** adj. m. (é-le-van-teur) — lat. *elevario*, de *elevaré*, élever. Anat. Qui sert à élever, en parlant d'un muscle : Le muscle ÉLEVATEUR de la paupière, de la lèvres supérieure. Substantif. ÉLEVATEUR de l'œil. — Mar. Se dit d'un appareil qui sert, dans les bassins de radoub, à soulever les navires. Substantif. Appareil élévateur : Un ÉLEVATEUR du plus grand modèle.

— Encycl. Anat. On désigne en anatomie, sous le nom d'éleveurs, les muscles qui approchent une partie quelconque de l'extrémité céphalique du tronc.

*Élevateur de la paupière supérieure* (orbite-palpébral de Chaussier). Il s'insère en arrière à la partie supérieure de la gaine du nerf optique, et en avant le long du bord supérieur du cartilage tarsé de la paupière supérieure.

*Élevateur commun de la lèvres supérieure et de l'aile du nez* (grand sus-maxillo-labial de Chaussier). Ce muscle grêle, qui même manque chez quelques sujets, prend son point fixe à l'apophyse coronale et se dirige, à l'apophyse montante du maxillaire supérieur et au côté interne du rebord de l'orbite. De là ses fibres descendent s'irradier dans l'épaisseur de l'aile du nez et de la lèvres supérieure. Elles ne sont recouvertes que par la peau et un peu par le muscle orbiculaire des paupières.

*Élevateur propre de la lèvres supérieure* (moyen sus-maxillo-labial de Chaussier). Il est large, quadrilatère et beaucoup plus puissant que le précédent. Il s'insère supérieurement à la partie inférieure de la base de l'orbite. De là ses fibres vont à travers la joue se perdre dans l'épaisseur de la lèvres supérieure.

**ÉLEVATION** s. f. (é-le-van-sion) — lat. *elevario*, de *elevaré*, élever. Action d'élever, de rendre plus haut : L'ÉLEVATION de ce mur présente des difficultés. Distance en hauteur : L'aigle atteint à une prodigieuse ÉLEVATION. Dimension en hauteur : Cet aqueduc a 60 mètres d'ÉLEVATION. La largeur de la base comporterait plus d'ÉLEVATION dans cette tour.

— Par ext. Eminence; lieu, point relativement élevé : Monter sur une petite ÉLEVATION. Il y a là une grande ÉLEVATION de terrain.

— Par anal. Changement de la voix qui passe d'un ton plus haut : Il y a des ÉLEVATIONS de voix nécessaires dans la déclamation (Acad). Accent veut dire l'ÉLEVATION de la voix sur une syllabe. (Littré.) Voix haute, élevée : Il a trop d'ÉLEVATION dans le chant.

— Haussé, augmentation en parlant des prix, des écrivains, des salaires. L'ÉLEVATION du prix des denrées. L'ÉLEVATION de la rente. L'ÉLEVATION des salaires ne peut être que la conséquence de la prospérité de l'industrie. (J. Simon.) L'intérêt des capitaux est d'une ÉLEVATION qui tient du prodige. (Vitel.)

— Action de faire monter une personne à une haute dignité; état d'une personne élevée en dignité : Nous travaillons à son ÉLEVATION. Il ne doit y avoir d'ÉLEVATION, il y a du mérite sans ÉLEVATION, mais il n'y a pas d'ÉLEVATION sans quelque mérite. (La Rochef.) L'ÉLEVATION est au mérite ce que la parure est aux belles personnes. (La Rochef.) L'ÉLEVATION a ses assujettissements et ses iniquités. (Mass.) Ni le bonheur ni le mérite ne font l'ÉLEVATION des hommes. (Vauven.) La joie que l'on ressent de l'ÉLEVATION de son ami est un peu balancée par la petite peine qu'on a de le voir au-dessus de soi. (La Bruy.) Un

usurpateur est obligé de justifier son ÉLEVATION. (B. Const.) La hauteur des manières fait plus d'ennemis que l'ÉLEVATION ne fait de jaloux. (Grimm.) Personne élevée en dignité : L'ÉLEVATION est d'ordinaire ou dure ou inattendue. (Mass.)

— Fig. Noblesse, largeur des vues, des idées et du caractère : La première et la plus considérable source du sublime est une certaine ÉLEVATION d'esprit qui nous fait penser heureusement les choses. (Boil.) Un homme sans ÉLEVATION ne saurait avoir de la bonté, il ne peut avoir que de la bonhomie. (Chamfort.) Les grands sentiments font les grands hommes : nulle ÉLEVATION sans grandeur d'âme et sans probité. (Mme de Lambert.) Dans l'ordre moral, la fiabilité et l'ÉLEVATION vont ensemble : dès qu'on fléchit, on descend. (Guizot.) Les femmes douées d'une certaine ÉLEVATION d'âme savent voir l'amour où il est. (H. Beyle.) L'ÉLEVATION intellectuelle sera toujours le fait d'un petit nombre. (Renan.) La femme a plus de finesse que l'homme et souvent plus d'ÉLEVATION dans les idées. (E. Aboulé.)

— Littér. et B.-arts. Noblesse dans la pensée ou dans l'expression : L'ÉLEVATION du style. L'ÉLEVATION des pensées. Un discours plein d'ÉLEVATION. Le Poussin a un style plein d'ÉLEVATION. L'ÉLEVATION de Corneille tient à la fierté républicaine, celle de Bossuet à l'enthousiasme religieux. (D'Alemb.)

— Iconogr. Sujet peint, dessiné, gravé ou sculpté, représentant Jésus en croix, et ses bourreaux occupés à dresser l'instrument de son supplice. L'ÉLEVATION de Corneille tient à la fierté républicaine, celle de Bossuet à l'enthousiasme religieux. (D'Alemb.)

— Rhét. Figure par laquelle on exagère à dessein et par ironie l'excellence d'une chose ou d'une personne, pour la rabaisser en réalité, comme dans l'exemple suivant : Voilà, si tu en fais jamais, un témoin digne de trois condamnations pour vols, une quatrième pour faux témoignage! Comment aurait-il pu s'exposer à une cinquième, et quelle déposition pourrait mériter une plus grande condamnation? — Mus. Temps d'élévation, Temps qu'on bat en élevant la main.

— Mathém. Formation d'une puissance, d'une quantité : ÉLEVATION à la deuxième, à la dixième puissance.

— Géom. descriptive. Projection sur un plan vertical parallèle à l'une des faces de l'objet représenté, et ne figurant par conséquent que les objets géométriquement visibles pour un spectateur placé en avant de la face du nerf optique, et en avant le long du bord supérieur du cartilage tarsé de la paupière supérieure.

*Élevateur commun de la lèvres supérieure et de l'aile du nez* (grand sus-maxillo-labial de Chaussier). Ce muscle grêle, qui même manque chez quelques sujets, prend son point fixe à l'apophyse coronale et se dirige, à l'apophyse montante du maxillaire supérieur et au côté interne du rebord de l'orbite. De là ses fibres descendent s'irradier dans l'épaisseur de l'aile du nez et de la lèvres supérieure. Elles ne sont recouvertes que par la peau et un peu par le muscle orbiculaire des paupières.

*Élevateur propre de la lèvres supérieure* (moyen sus-maxillo-labial de Chaussier). Il est large, quadrilatère et beaucoup plus puissant que le précédent. Il s'insère supérieurement à la partie inférieure de la base de l'orbite. De là ses fibres vont à travers la joue se perdre dans l'épaisseur de la lèvres supérieure.

**ÉLEVATION** s. f. (é-le-van-sion) — lat. *elevario*, de *elevaré*, élever. Action d'élever, de rendre plus haut : L'ÉLEVATION de ce mur présente des difficultés. Distance en hauteur : L'aigle atteint à une prodigieuse ÉLEVATION. Dimension en hauteur : Cet aqueduc a 60 mètres d'ÉLEVATION. La largeur de la base comporterait plus d'ÉLEVATION dans cette tour.

— Par ext. Eminence; lieu, point relativement élevé : Monter sur une petite ÉLEVATION. Il y a là une grande ÉLEVATION de terrain.

— Haussé, augmentation en parlant des prix, des écrivains, des salaires. L'ÉLEVATION du prix des denrées. L'ÉLEVATION de la rente. L'ÉLEVATION des salaires ne peut être que la conséquence de la prospérité de l'industrie. (J. Simon.) L'intérêt des capitaux est d'une ÉLEVATION qui tient du prodige. (Vitel.)

— Action de faire monter une personne à une haute dignité; état d'une personne élevée en dignité : Nous travaillons à son ÉLEVATION. Il ne doit y avoir d'ÉLEVATION, il y a du mérite sans ÉLEVATION, mais il n'y a pas d'ÉLEVATION sans quelque mérite. (La Rochef.) L'ÉLEVATION est au mérite ce que la parure est aux belles personnes. (La Rochef.) L'ÉLEVATION a ses assujettissements et ses iniquités. (Mass.) Ni le bonheur ni le mérite ne font l'ÉLEVATION des hommes. (Vauven.) La joie que l'on ressent de l'ÉLEVATION de son ami est un peu balancée par la petite peine qu'on a de le voir au-dessus de soi. (La Bruy.) Un

usurpateur est obligé de justifier son ÉLEVATION. (B. Const.) La hauteur des manières fait plus d'ennemis que l'ÉLEVATION ne fait de jaloux. (Grimm.) Personne élevée en dignité : L'ÉLEVATION est d'ordinaire ou dure ou inattendue. (Mass.)

— Fig. Noblesse, largeur des vues, des idées et du caractère : La première et la plus considérable source du sublime est une certaine ÉLEVATION d'esprit qui nous fait penser heureusement les choses. (Boil.) Un homme sans ÉLEVATION ne saurait avoir de la bonté, il ne peut avoir que de la bonhomie. (Chamfort.) Les grands sentiments font les grands hommes : nulle ÉLEVATION sans grandeur d'âme et sans probité. (Mme de Lambert.) Dans l'ordre moral, la fiabilité et l'ÉLEVATION vont ensemble : dès qu'on fléchit, on descend. (Guizot.) Les femmes douées d'une certaine ÉLEVATION d'âme savent voir l'amour où il est. (H. Beyle.) L'ÉLEVATION intellectuelle sera toujours le fait d'un petit nombre. (Renan.) La femme a plus de finesse que l'homme et souvent plus d'ÉLEVATION dans les idées. (E. Aboulé.)

— Littér. et B.-arts. Noblesse dans la pensée ou dans l'expression : L'ÉLEVATION du style. L'ÉLEVATION des pensées. Un discours plein d'ÉLEVATION. Le Poussin a un style plein d'ÉLEVATION. L'ÉLEVATION de Corneille tient à la fierté républicaine, celle de Bossuet à l'enthousiasme religieux. (D'Alemb.)

— Iconogr. Sujet peint, dessiné, gravé ou sculpté, représentant Jésus en croix, et ses bourreaux occupés à dresser l'instrument de son supplice. L'ÉLEVATION de Corneille tient à la fierté républicaine, celle de Bossuet à l'enthousiasme religieux. (D'Alemb.)

— Rhét. Figure par laquelle on exagère à dessein et par ironie l'excellence d'une chose ou d'une personne, pour la rabaisser en réalité, comme dans l'exemple suivant : Voilà, si tu en fais jamais, un témoin digne de trois condamnations pour vols, une quatrième pour faux témoignage! Comment aurait-il pu s'exposer à une cinquième, et quelle déposition pourrait mériter une plus grande condamnation? — Mus. Temps d'élévation, Temps qu'on bat en élevant la main.

— Mathém. Formation d'une puissance, d'une quantité : ÉLEVATION à la deuxième, à la dixième puissance.

— Géom. descriptive. Projection sur un plan vertical parallèle à l'une des faces de l'objet représenté, et ne figurant par conséquent que les objets géométriquement visibles pour un spectateur placé en avant de la face du nerf optique, et en avant le long du bord supérieur du cartilage tarsé de la paupière supérieure.

*Élevateur commun de la lèvres supérieure et de l'aile du nez* (grand sus-maxillo-labial de Chaussier). Ce muscle grêle, qui même manque chez quelques sujets, prend son point fixe à l'apophyse coronale et se dirige, à l'apophyse montante du maxillaire supérieur et au côté interne du rebord de l'orbite. De là ses fibres descendent s'irradier dans l'épaisseur de l'aile du nez et de la lèvres supérieure. Elles ne sont recouvertes que par la peau et un peu par le muscle orbiculaire des paupières.

*Élevateur propre de la lèvres supérieure* (moyen sus-maxillo-labial de Chaussier). Il est large, quadrilatère et beaucoup plus puissant que le précédent. Il s'insère supérieurement à la partie inférieure de la base de l'orbite. De là ses fibres vont à travers la joue se perdre dans l'épaisseur de la lèvres supérieure.

**ÉLEVATION** s. f. (é-le-van-sion) — lat. *elevario*, de *elevaré*, élever. Action d'élever, de rendre plus haut : L'ÉLEVATION de ce mur présente des difficultés. Distance en hauteur : L'aigle atteint à une prodigieuse ÉLEVATION. Dimension en hauteur : Cet aqueduc a 60 mètres d'ÉLEVATION. La largeur de la base comporterait plus d'ÉLEVATION dans cette tour.

— Par ext. Eminence; lieu, point relativement élevé : Monter sur une petite ÉLEVATION. Il y a là une grande ÉLEVATION de terrain.

— Haussé, augmentation en parlant des prix, des écrivains, des salaires. L'ÉLEVATION du prix des denrées. L'ÉLEVATION de la rente. L'ÉLEVATION des salaires ne peut être que la conséquence de la prospérité de l'industrie. (J. Simon.) L'intérêt des capitaux est d'une ÉLEVATION qui tient du prodige. (Vitel.)

— Action de faire monter une personne à une haute dignité; état d'une personne élevée en dignité : Nous travaillons à son ÉLEVATION. Il ne doit y avoir d'ÉLEVATION, il y a du mérite sans ÉLEVATION, mais il n'y a pas d'ÉLEVATION sans quelque mérite. (La Rochef.) L'ÉLEVATION est au mérite ce que la parure est aux belles personnes. (La Rochef.) L'ÉLEVATION a ses assujettissements et ses iniquités. (Mass.) Ni le bonheur ni le mérite ne font l'ÉLEVATION des hommes. (Vauven.) La joie que l'on ressent de l'ÉLEVATION de son ami est un peu balancée par la petite peine qu'on a de le voir au-dessus de soi. (La Bruy.) Un

usurpateur est obligé de justifier son ÉLEVATION. (B. Const.) La hauteur des manières fait plus d'ennemis que l'ÉLEVATION ne fait de jaloux. (Grimm.) Personne élevée en dignité : L'ÉLEVATION est d'ordinaire ou dure ou inattendue. (Mass.)

— Fig. Noblesse, largeur des vues, des idées et du caractère : La première et la plus considérable source du sublime est une certaine ÉLEVATION d'esprit qui nous fait penser heureusement les choses. (Boil.) Un homme sans ÉLEVATION ne saurait avoir de la bonté, il ne peut avoir que de la bonhomie. (Chamfort.) Les grands sentiments font les grands hommes : nulle ÉLEVATION sans grandeur d'âme et sans probité. (Mme de Lambert.) Dans l'ordre moral, la fiabilité et l'ÉLEVATION vont ensemble : dès qu'on fléchit, on descend. (Guizot.) Les femmes douées d'une certaine ÉLEVATION d'âme savent voir l'amour où il est. (H. Beyle.) L'ÉLEVATION intellectuelle sera toujours le fait d'un petit nombre. (Renan.) La femme a plus de finesse que l'homme et souvent plus d'ÉLEVATION dans les idées. (E. Aboulé.)

— Littér. et B.-arts. Noblesse dans la pensée ou dans l'expression : L'ÉLEVATION du style. L'ÉLEVATION des pensées. Un discours plein d'ÉLEVATION. Le Poussin a un style plein d'ÉLEVATION. L'ÉLEVATION de Corneille tient à la fierté républicaine, celle de Bossuet à l'enthousiasme religieux. (D'Alemb.)

— Iconogr. Sujet peint, dessiné, gravé ou sculpté, représentant Jésus en croix, et ses bourreaux occupés à dresser l'instrument de son supplice. L'ÉLEVATION de Corneille tient à la fierté républicaine, celle de Bossuet à l'enthousiasme religieux. (D'Alemb.)

— Rhét. Figure par laquelle on exagère à dessein et par ironie l'excellence d'une chose ou d'une personne, pour la rabaisser en réalité, comme dans l'exemple suivant : Voilà, si tu en fais jamais, un témoin digne de trois condamnations pour vols, une quatrième pour faux témoignage! Comment aurait-il pu s'exposer à une cinquième, et quelle déposition pourrait mériter une plus grande condamnation? — Mus. Temps d'élévation, Temps qu'on bat en élevant la main.

— Mathém. Formation d'une puissance, d'une quantité : ÉLEVATION à la deuxième, à la dixième puissance.

— Géom. descriptive. Projection sur un plan vertical parallèle à l'une des faces de l'objet représenté, et ne figurant par conséquent que les objets géométriquement visibles pour un spectateur placé en avant de la face du nerf optique, et en avant le long du bord supérieur du cartilage tarsé de la paupière supérieure.

*Élevateur commun de la lèvres supérieure et de l'aile du nez* (grand sus-maxillo-labial de Chaussier). Ce muscle grêle, qui même manque chez quelques sujets, prend son point fixe à l'apophyse coronale et se dirige, à l'apophyse montante du maxillaire supérieur et au côté interne du rebord de l'orbite. De là ses fibres descendent s'irradier dans l'épaisseur de l'aile du nez et de la lèvres supérieure. Elles ne sont recouvertes que par la peau et un peu par le muscle orbiculaire des paupières.

*Élevateur propre de la lèvres supérieure* (moyen sus-maxillo-labial de Chaussier). Il est large, quadrilatère et beaucoup plus puissant que le précédent. Il s'insère supérieurement à la partie inférieure de la base de l'orbite. De là ses fibres vont à travers la joue se perdre dans l'épaisseur de la lèvres supérieure.

**ÉLEVATION** s. f. (é-le-van-sion) — lat. *elevario*, de *elevaré*, élever. Action d'élever, de rendre plus haut : L'ÉLEVATION de ce mur présente des difficultés. Distance en hauteur : L'aigle atteint à une prodigieuse ÉLEVATION. Dimension en hauteur : Cet aqueduc a 60 mètres d'ÉLEVATION. La largeur de la base comporterait plus d'ÉLEVATION dans cette tour.

— Par ext. Eminence; lieu, point relativement élevé : Monter sur une petite ÉLEVATION. Il y a là une grande ÉLEVATION de terrain.

— Haussé, augmentation en parlant des prix, des écrivains, des salaires. L'ÉLEVATION du prix des denrées. L'ÉLEVATION de la rente. L'ÉLEVATION des salaires ne peut être que la conséquence de la prospérité de l'industrie. (J. Simon.) L'intérêt des capitaux est d'une ÉLEVATION qui tient du prodige. (Vitel.)

— Action de faire monter une personne à une haute dignité; état d'une personne élevée en dignité : Nous travaillons à son ÉLEVATION. Il ne doit y avoir d'ÉLEVATION, il y a du mérite sans ÉLEVATION, mais il n'y a pas d'ÉLEVATION sans quelque mérite. (La Rochef.) L'ÉLEVATION est au mérite ce que la parure est aux belles personnes. (La Rochef.) L'ÉLEVATION a ses assujettissements et ses iniquités. (Mass.) Ni le bonheur ni le mérite ne font l'ÉLEVATION des hommes. (Vauven.) La joie que l'on ressent de l'ÉLEVATION de son ami est un peu balancée par la petite peine qu'on a de le voir au-dessus de soi. (La Bruy.) Un

usurpateur est obligé de justifier son ÉLEVATION. (B. Const.) La hauteur des manières fait plus d'ennemis que l'ÉLEVATION ne fait de jaloux. (Grimm.) Personne élevée en dignité : L'ÉLEVATION est d'ordinaire ou dure ou inattendue. (Mass.)

— Fig. Noblesse, largeur des vues, des idées et du caractère : La première et la plus considérable source du sublime est une certaine ÉLEVATION d'esprit qui nous fait penser heureusement les choses. (Boil.) Un homme sans ÉLEVATION ne saurait avoir de la bonté, il ne peut avoir que de la bonhomie. (Chamfort.) Les grands sentiments font les grands hommes : nulle ÉLEVATION sans grandeur d'âme et sans probité. (Mme de Lambert.) Dans l'ordre moral, la fiabilité et l'ÉLEVATION vont ensemble : dès qu'on fléchit, on descend. (Guizot.) Les femmes douées d'une certaine ÉLEVATION d'âme savent voir l'amour où il est. (H. Beyle.) L'ÉLEVATION intellectuelle sera toujours le fait d'un petit nombre. (Renan.) La femme a plus de finesse que l'homme et souvent plus d'ÉLEVATION dans les idées. (E. Aboulé.)

— Littér. et B.-arts. Noblesse dans la pensée ou dans l'expression : L'ÉLEVATION du style. L'ÉLEVATION des pensées. Un discours plein d'ÉLEVATION. Le Poussin a un style plein d'ÉLEVATION. L'ÉLEVATION de Corneille tient à la fierté républicaine, celle de Bossuet à l'enthousiasme religieux. (D'Alemb.)

— Iconogr. Sujet peint, dessiné, gravé ou sculpté, représentant Jésus en croix, et ses bourreaux occupés à dresser l'instrument de son supplice. L'ÉLEVATION de Corneille tient à la fierté républicaine, celle de Bossuet à l'enthousiasme religieux. (D'Alemb.)

— Rhét. Figure par laquelle on exagère à dessein et par ironie l'excellence d'une chose ou d'une personne, pour la rabaisser en réalité, comme dans l'exemple suivant : Voilà, si tu en fais jamais, un témoin digne de trois condamnations pour vols, une quatrième pour faux témoignage! Comment aurait-il pu s'exposer à une cinquième, et quelle déposition pourrait mériter une plus grande condamnation? — Mus. Temps d'élévation, Temps qu'on bat en élevant la main.

— Mathém. Formation d'une puissance, d'une quantité : ÉLEVATION à la deuxième, à la dixième puissance.

— Géom. descriptive. Projection sur un plan vertical parallèle à l'une des faces de l'objet représenté, et ne figurant par conséquent que les objets géométriquement visibles pour un spectateur placé en avant de la face du nerf optique, et en avant le long du bord supérieur du cartilage tarsé de la paupière supérieure.

*Élevateur commun de la lèvres supérieure et de l'aile du nez* (grand sus-maxillo-labial de Chaussier). Ce muscle grêle, qui même manque chez quelques sujets, prend son point fixe à l'apophyse coronale et se dirige, à l'apophyse montante du maxillaire supérieur et au côté interne du rebord de l'orbite. De là ses fibres descendent s'irradier dans l'épaisseur de l'aile du nez et de la lèvres supérieure. Elles ne sont recouvertes que par la peau et un peu par le muscle orbiculaire des paupières.

*Élevateur propre de la lèvres supérieure* (moyen sus-maxillo-labial de Chaussier). Il est large, quadrilatère et beaucoup plus puissant que le précédent. Il s'insère supérieurement à la partie inférieure de la base de l'orbite. De là ses fibres vont à travers la joue se perdre dans l'épaisseur de la lèvres supérieure.

**ÉLEVATION** s. f. (é-le-van-sion) — lat. *elevario*, de *elevaré*, élever. Action d'élever, de rendre plus haut : L'ÉLEVATION de ce mur présente des difficultés. Distance en hauteur : L'aigle atteint à une prodigieuse ÉLEVATION. Dimension en hauteur : Cet aqueduc a 60 mètres d'ÉLEVATION. La largeur de la base comporterait plus d'ÉLEVATION dans cette tour.

— Par ext. Eminence; lieu, point relativement élevé : Monter sur une petite ÉLEVATION. Il y a là une grande ÉLEVATION de terrain.

— Haussé, augmentation en parlant des prix, des écrivains, des salaires. L'ÉLEVATION du prix des denrées. L'ÉLEVATION de la rente. L'ÉLEVATION des salaires ne peut être que la conséquence de la prospérité de l'industrie. (J. Simon.) L'intérêt des capitaux est d'une ÉLEVATION qui tient du prodige. (Vitel.)

— Action de faire monter une personne à une haute dignité; état d'une personne élevée en dignité : Nous travaillons à son ÉLEVATION. Il ne doit y avoir d'ÉLEVATION, il y a du mérite sans ÉLEVATION, mais il n'y a pas d'ÉLEVATION sans quelque mérite. (La Rochef.) L'ÉLEVATION est au mérite ce que la parure est aux belles personnes. (La Rochef.) L'ÉLEVATION a ses assujettissements et ses iniquités. (Mass.) Ni le bonheur ni le mérite ne font l'ÉLEVATION des hommes. (Vauven.) La joie que l'on ressent de l'ÉLEVATION de son ami est un peu balancée par la petite peine qu'on a de le voir au-dessus de soi. (La Bruy.) Un

usurpateur est obligé de justifier son ÉLEVATION. (B. Const.) La hauteur des manières fait plus d'ennemis que l'ÉLEVATION ne fait de jaloux. (Grimm.) Personne élevée en dignité : L'ÉLEVATION est d'ordinaire ou dure ou inattendue. (Mass.)

— Fig. Noblesse, largeur des vues, des idées et du caractère : La première et la plus considérable source du sublime est une certaine ÉLEVATION d'esprit qui nous fait penser heureusement les choses. (Boil.) Un homme sans ÉLEVATION ne saurait avoir de la bonté, il ne peut avoir que de la bonhomie. (Chamfort.) Les grands sentiments font les grands hommes : nulle ÉLEVATION sans grandeur d'âme et sans probité. (Mme de Lambert.) Dans l'ordre moral, la fiabilité et l'ÉLEVATION vont ensemble : dès qu'on fléchit, on descend. (Guizot.) Les femmes douées d'une certaine ÉLEVATION d'âme savent voir l'amour où il est. (H. Beyle.) L'ÉLEVATION intellectuelle sera toujours le fait d'un petit nombre. (Renan.) La femme a plus de finesse que l'homme et souvent plus d'ÉLEVATION dans les idées. (E. Aboulé.)

— Littér. et B.-arts. Noblesse dans la pensée ou dans l'expression : L'ÉLEVATION du style. L'ÉLEVATION des pensées. Un discours plein d'ÉLEVATION. Le Poussin a un style plein d'ÉLEVATION. L'ÉLEVATION de Corneille tient à la fierté républicaine, celle de Bossuet à l'enthousiasme religieux. (D'Alemb.)

— Iconogr. Sujet peint, dessiné, gravé ou sculpté, représentant Jésus en croix, et ses bourreaux occupés à dresser l'instrument de son supplice. L'ÉLEVATION de Corneille tient à la fierté républicaine, celle de Bossuet à l'enthousiasme religieux. (D'Alemb.)

— Rhét. Figure par laquelle on exagère à dessein et par ironie l'excellence d'une chose ou d'une personne, pour la rabaisser en réalité, comme dans l'exemple suivant : Voilà, si tu en fais jamais, un témoin digne de trois condamnations pour vols, une quatrième pour faux témoignage! Comment aurait-il pu s'exposer à une cinquième, et quelle déposition pourrait mériter une plus grande condamnation? — Mus. Temps d'élévation, Temps qu'on bat en élevant la main.

— Mathém. Formation d'une puissance, d'une quantité : ÉLEVATION à la deuxième, à la dixième puissance.

— Géom. descriptive. Projection sur un plan vertical parallèle à l'une des faces de l'objet représenté, et ne figurant par conséquent que les objets géométriquement visibles pour un spectateur placé en avant de la face du nerf optique, et en avant le long du bord supérieur du cartilage tarsé de la paupière supérieure.

*Élevateur commun de la lèvres supérieure et de l'aile du nez* (grand sus-maxillo-labial de Chaussier). Ce muscle grêle, qui même manque chez quelques sujets, prend son point fixe à l'apophyse coronale et se dirige, à l'apophyse montante du maxillaire supérieur et au côté interne du rebord de l'orbite. De là ses fibres descendent s'irradier dans l'épaisseur de l'aile du nez et de la lèvres supérieure. Elles ne sont recouvertes que par la peau et un peu par le muscle orbiculaire des paupières.

*Élevateur propre de la lèvres supérieure* (moyen sus-maxillo-labial de Chaussier). Il est large, quadrilatère et beaucoup plus puissant que le précédent. Il s'insère supérieurement à la partie inférieure de la base de l'orbite. De là ses fibres vont à travers la joue se perdre dans l'épaisseur de la lèvres supérieure.

**ÉLEVATION** s. f. (é-le-van-sion) — lat. *elevario*, de *elevaré*, élever. Action d'élever, de rendre plus haut : L'ÉLEVATION de ce mur présente des difficultés. Distance en hauteur : L'aigle atteint à une prodigieuse ÉLEVATION. Dimension en hauteur : Cet aqueduc a 60 mètres d'ÉLEVATION. La largeur de la base comporterait plus d'ÉLEVATION dans cette tour.

— Par ext. Eminence; lieu, point relativement élevé : Monter sur une petite ÉLEVATION. Il y a là une grande ÉLEVATION de terrain.

— Haussé, augmentation en parlant des prix, des écrivains, des salaires. L'ÉLEVATION du prix des denrées. L'ÉLEVATION de la rente. L'ÉLEVATION des salaires ne peut être que la conséquence de la prospérité de l'industrie. (J. Simon.) L'intérêt des capitaux est d'une ÉLEVATION qui tient du prodige. (Vitel.)

— Action de faire monter une personne à une haute dignité; état d'une personne élevée en dignité : Nous travaillons à son ÉLEVATION. Il ne doit y avoir d'ÉLEVATION, il y a du mérite sans ÉLEVATION, mais il n'y a pas d'ÉLEVATION sans quelque mérite. (La Rochef.) L'ÉLEVATION est au mérite ce que la parure est aux belles personnes. (La Rochef.) L'ÉLEVATION a ses assujettissements et ses iniquités. (Mass.) Ni le bonheur ni le mérite ne font l'ÉLEVATION des hommes. (Vauven.) La joie que l'on ressent de l'ÉLEVATION de son ami est un peu balancée par la petite peine qu'on a de le voir au-dessus de soi. (La Bruy.) Un

usurpateur est obligé de justifier son ÉLEVATION. (B. Const.) La hauteur des manières fait plus d'ennemis que l'ÉLEVATION ne fait de jaloux. (Grimm.) Personne élevée en dignité : L'ÉLEVATION est d'ordinaire ou dure ou inattendue. (Mass.)

— Fig. Noblesse, largeur des vues, des idées et du caractère : La première et la plus considérable source du sublime est une certaine ÉLEVATION d'esprit qui nous fait penser heureusement les choses. (Boil.) Un homme sans ÉLEVATION ne saurait avoir de la bonté, il ne peut avoir que de la bonhomie. (Chamfort.) Les grands sentiments font les grands hommes : nulle ÉLEVATION sans grandeur d'âme et sans probité. (Mme de Lambert.) Dans l'ordre moral, la fiabilité et l'ÉLEVATION vont ensemble : dès qu'on fléchit, on descend. (Guizot.) Les femmes douées d'une certaine ÉLEVATION d'âme savent voir l'amour où il est. (H. Beyle.) L'ÉLEVATION intellectuelle sera toujours le fait d'un petit nombre. (Renan.) La femme a plus de finesse que l'homme et souvent plus d'ÉLEVATION dans les idées. (E. Aboulé.)

— Littér. et B.-arts. Noblesse dans la pensée ou dans l'expression : L'ÉLEVATION du style. L'ÉLEVATION des pensées. Un discours plein d'ÉLEVATION. Le Poussin a un style plein d'ÉLEVATION. L'ÉLEVATION de Corneille tient à la fierté républicaine, celle de Bossuet à l'enthousiasme religieux. (D'Alemb.)

— Iconogr. Sujet peint, dessiné, gravé ou sculpté, représentant Jésus en croix, et ses bourreaux occupés à dresser l'instrument de son supplice. L'ÉLEVATION de Corneille tient à la fierté républicaine, celle de Bossuet à l'enthousiasme religieux. (D'Alemb.)

— Rhét. Figure par laquelle on exagère à dessein et par ironie l'excellence d'une chose ou d'une personne, pour la rabaisser en réalité, comme dans l'exemple suivant : Voilà, si tu en fais jamais, un témoin digne de trois condamnations pour vols, une quatrième pour faux témoignage! Comment aurait-il pu s'exposer à une cinquième, et quelle déposition pourrait mériter une plus grande condamnation? — Mus. Temps d'élévation, Temps qu'on bat en élevant la main.

— Mathém. Formation d'une puissance, d'une quantité : ÉLEVATION à la deuxième, à la dixième puissance.

— Géom. descriptive. Projection sur un plan vertical parallèle à l'une des faces de l'objet représenté, et ne figurant par conséquent que les objets géométriquement visibles pour un spectateur placé en avant de la face du nerf optique, et en avant le long du bord supérieur du cartilage tarsé de la paupière supérieure.

*Élevateur commun de la lèvres supérieure et de l'aile du nez* (grand sus-maxillo-labial de Chaussier). Ce muscle grêle, qui même manque chez quelques sujets, prend son point fixe à l'apophyse coronale et se dirige, à l'apophyse montante du maxillaire supérieur et au côté interne du rebord de l'orbite. De là ses fibres descendent s'irradier dans l'épaisseur de l'aile du nez et de la lèvres supérieure. Elles ne sont recouvertes que par la peau et un peu par le muscle orbiculaire des paupières.